



HAL
open science

**Du Mouvement moderne à la question urbaine, Nîmes
1960-2000 "Les Acteurs de la composition urbaine
(édition électronique)" Sous la direction de Brigitte
Bertoncello 137e Congrès national des sociétés
historiques et scientifiques, Tours, 2012**

Catherine Bernié-Boissard

► **To cite this version:**

Catherine Bernié-Boissard. Du Mouvement moderne à la question urbaine, Nîmes 1960-2000 "Les Acteurs de la composition urbaine (édition électronique)" Sous la direction de Brigitte Bertoncello 137e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Tours, 2012. 137e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Tours, 2012, 2012, TOURS, France. pp.108-114. hal-01635247

HAL Id: hal-01635247

<https://hal.science/hal-01635247>

Submitted on 14 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du Mouvement moderne à la question urbaine, Nîmes 1960-2000

Catherine BERNIÉ-BOISSARD
Professeur, Université de Nîmes
UMR 5281 ART-Dev
CNRS-Universités de Montpellier 3 et Perpignan-CIRAD

Extrait de : Brigitte BERTONCELLO (dir.), *Les Acteurs de la composition urbaine*, Paris, Édition électronique du CTHS (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2013.

Cet article a été validé par le comité de lecture des Éditions du CTHS dans le cadre de la publication des actes du 137^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Tours en 2012.

Nîmes est une ville latine. Elle s'est formée historiquement par la diversité plus que par l'homogénéité. Par la conflictualité entre espaces, identités sociales, religieuses ou politiques, plutôt que par le consensus. Par le désordre davantage que par l'harmonie, ou tout au moins par une tension permanente entre ordre et désordre. Pour paraphraser Edgar Morin parlant de l'Europe, on peut dire que tout ce qui la forme la divise, depuis la délimitation du territoire latin jusqu'à la création des ZUP à l'Ouest dans les années 1960 ou la gare TGV au centre en 1980, et que tout ce qui la divise la forme, depuis la partition des quartiers au début de notre ère jusqu'à la permanence de la ségrégation urbaine de nos jours.

La ville du début du XX^e siècle a tendance à s'étendre au-delà de la ligne de chemin de fer au sud, édifiée au milieu du XIX^e. Elle s'implante sur les collines du Nord avec les masets¹ (on en compte 613 en 1832, mais près de 2 400 un siècle plus tard). Nîmes à cette époque, c'est sept à huit fois la ville médiévale. Partout, elle tend à dépasser les frontières de la ville gallo-romaine. Mais, pour l'essentiel, elle a conservé les traits de la ville industrielle du XVIII^e siècle. (Fig. 1 et 2)

Elle éclate véritablement au cœur des années 1950, avec à l'Est, la première zone de grands ensembles collectifs, le Chemin-Bas d'Avignon ; puis, au début des années 1960, avec l'opération d'urgence du Mas de Mingue, destiné à l'accueil des rapatriés d'Algérie. Le projet de la ZUP, en 1962, crée littéralement une nouvelle ville à l'Ouest, dans les quartiers de garrigue de Valdegour et Pissevin. Parallèlement, naissent des zones industrielles, lieux de grands équipements. À l'origine de cette opération, la rencontre entre la volonté municipale s'appuyant sur les stratégies d'urbanisme planificateur de l'État et le concepteur Xavier Arsène-Henry².

Xavier Arsène-Henry : architecte ou démiurge ?

L'aventure des Zones à urbaniser en priorité (ZUP), créées par un décret du 31 décembre 1958 – 800 000 logements en France dans 195 sites – est initiée à Nîmes dès 1961. Son histoire est étroitement liée au nom de son architecte en chef, l'urbaniste Xavier Arsène-Henry (1919-2009), Grand Prix de Rome, disciple de Le Corbusier.

1. Étymologiquement un maset est un petit mas. Les masets du pays Nîmois sont de petites habitations de garrigue, de forme cubique, souvent formées d'une seule pièce, servant d'abri aux petits cultivateurs (les *rachalans* dans le dialecte local) et de lieu de détente, le dimanche, pour les citadins.

2. C. Bernié-Boissard, *Nîmes ; le choc de la modernité*, p. 200-220.

Il participe à de multiples réalisations, de Montereau-Fault-Yonne, (grand ensemble, Surville, 1955-1958) à Bordeaux (Quartier du Lac, 1966), de Marly-le-Roi (Les Grandes Terres, 1956-1962) à Angoulême (quartier de l'Houmeau). Enseignant, architecte-conseil, il construit non seulement des ZUP, mais aussi des églises et des couvents, notamment le couvent franciscain d'Orsay en 1953 ; des ports ou des aérodromes militaires ; des usines et des ouvrages d'art tels le pont du Point-du-Jour, sur le boulevard périphérique de Paris (1964-1968) ; des immeubles de bureaux, notamment l'hôtel de ville d'Agadir en 1950, la tour AIG (ou tour Aquitaine) à La Défense (1965-67, avec Bernard Schoeller). (Fig. 3)

Dès 1963, dans la revue *Études*³, puis en 1969 dans son livre *Notre ville*, il explique :

« Au lieu de peser sur l'individu, au lieu de le transformer en un être anonyme (...) la ville doit respecter la liberté de chacun et offrir le choix. (...) nous souhaitons qu'(elle) réponde, non seulement aux quatre fonctions de l'urbanisme édictées par la Charte d'Athènes (habiter, travailler, circuler, cultiver le corps et l'esprit), mais encore à une cinquième fonction que nous proposons : « développer le sens de la Cité. » Ainsi, joint aux autres justifications de la création urbaine, le sens de la collectivité fera naître le désir de participer à la vie publique et de consacrer une partie de son temps libre au service des autres. »⁴

Le témoignage est précieux : dans les années 1960, période de croissance, le grand ensemble est une réponse d'avenir à la crise du logement. L'aspect quantitatif prime sur toute considération qualitative. « 12 000 logements, 45 000 âmes, c'est inscrire une ville comme Carcassonne, Albi ou Valence, que des siècles d'histoire ont modelée », écrit à propos de la ZUP de Nîmes celui qui en sera le concepteur unique.

Le choix du site, 350 ha à l'ouest de la ville, est déterminé par des coûts fonciers élevés au nord, la présence de l'infrastructure militaire et ferroviaire à l'est, et l'impact maraîcher dans la plaine. L'ouest offre un site de collines de garrigues boisées, occupées par des masets, à proximité d'une zone de villas assurant un contact avec la ville.

« C'est là, de ce chemin (de Pissevin), que nous avons découvert un paysage baigné de la lumière brumeuse d'une aube d'été. (...) c'est là, dominant d'un côté la « croûte » des toits roses de Nîmes, ponctuée d'admirables monuments antiques, et de l'autre la plaine fertile qui va buter contre les « costières » du Gard, que nous avons retrouvé les couleurs chères à Cézanne et compris l'attachement des gens à ce pays. (...) Faire naître et surgir sur ces pentes quelque 10 à 12 000 logements, c'est accepter à tout jamais de transformer ce paysage millénaire en un paysage urbain dont le nouveau décor sera celui de la vie de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants »⁵. (Fig. 4)

L'heure est à l'intensification des échanges, avec la mise en valeur des terres agricoles (création de la Compagnie du Bas-Rhône), la création d'une Zone industrielle et d'un Marché d'intérêt national à l'ouest, d'un aéroport, d'une autoroute, qui sont autant d'éléments justifiant le caractère conquérant du nouveau quartier. La ZUP va clore, pour Nîmes, un cycle débuté deux siècles auparavant, associant étroitement développement économique et développement urbain. Le discours sur la « ville nouvelle » masque la mutation de la garrigue et du maset en deux quartiers (Valdegour et Pissevin aujourd'hui) où le parti architectural frappe par la densité des constructions, l'aspect sévère et rigide des formes, exemplaire de l'« architecture en chemin de grue » des années 1960.

Le logement ne sera ni adaptable, ni évolutif, comme le souhaitait Arsène-Henry, la plupart des équipements prévus ne verront pas immédiatement le jour, seul le logement sera édifié en masse. Dans une perspective consumériste, l'architecte propose d'utiliser les techniques modernes pour le gros œuvre, qui au-delà de 30 ans devrait être adapté.

« Il vaudra mieux détruire pour remplacer que de conserver en aménageant tant bien que

3. X. Arsène-Henry, « La ville de l'an 2000 », p. 27-36.

4. X. Arsène-Henry, « 1961, Nîmes, Quartier de Pissevin », *Notre ville*, pp 211-227.

5. *Ibid.*

mal », mais « ne nous laissons pas bercer par l'illusion que nous jetterons à la décharge publique des immeubles tous les 10 ans comme des mécaniques usagées. Nous n'en sommes pas encore là »⁶.

Les titres de la presse locale pendant plus d'un quart de siècle témoignent de l'évolution de la perception de cet urbanisme. Dans les années 1970, « Valdegour (est le) le Nîmes de l'an 2000 » (Midi-Libre, 1973). Dix ans plus tard c'est : « ZUP, le ras-le-bol » (Midi-Libre, 1980), et dans la décennie 1990 « Zut à la ZUP » (publicité d'agence immobilière pour la maison individuelle, 1990). Conclusion du Maire de Nîmes (1983-95) Jean Bousquet, PDG de la marque Cacharel :

« Il faut rendre la ZUP inutile. »

Les trois âges de la ZUP de Nîmes

Dans les années 1960, l'heure est à la rationalité, au productivisme d'une époque de croissance qui, avec l'instauration de la V^{ème} République en 1958, affirme la suprématie des normes et des choix de l'État. La ville est zonée, partagée entre grands ensembles de logements et zones de travail industriel ou commercial, l'occupation du sol doit être rentabilisée. C'est la décennie de l'**illusion constructiviste**, entre 1955 et 1965.

Une deuxième période, celle de la **naturalisation des quartiers, démarre en 1965** avec l'élection d'une nouvelle municipalité d'union de la gauche, succédant à une municipalité de Troisième force. Elle va s'attacher à réintégrer ces nouvelles extensions, à retrouver une homogénéité urbaine, correspondant aux revendications exprimées par le mouvement social. La période est propice à un infléchissement dans le sens de la réappropriation du tissu urbain par les citoyens, ce que Marcel Roncayolo appelle un « urbanisme de participation, respectant et associant les populations aux projets »⁷.

L'expérience prend fin avec l'élection d'une municipalité de droite, dirigée par Jean Bousquet, en 1983, qui tente une transformation radicale de la gestion urbaine, par assimilation avec la gestion de l'entreprise. C'est l'époque de la **marginalisation**. L'heure est à la décentralisation, et à l'affirmation du pouvoir des maires.

Cela se traduit dans l'espace par des réalisations monumentales et la valorisation des centres, anciens ou nouveaux, l'excentration des périphéries. Le processus historique d'inclusion des quartiers est stoppé. En effet, à partir du moment où l'on rentre dans une période de récession et de chômage, la population qui reste dans les ensembles les plus dévalorisés est une population captive, qui n'a plus accès à la mobilité résidentielle. Le grand ensemble loge massivement des travailleurs sans emplois, il a perdu le sens qu'il avait dans l'organisation urbaine. Dès lors, il est dévalorisé, stigmatisé comme étranger à la cité et à ses codes, relégué hors les murs.

Par ailleurs, la ville n'est plus pensée dans la durée, mais selon un **modèle consumériste**, avec des logements construits pour 20 à 30 ans, selon le modèle de la construction industrielle « à la française », c'est-à-dire sans aucune considération de la qualité ni du cadre de vie. La destruction des barres et des tours est pensée en même temps que leur construction, ce qui d'une certaine manière empêche d'imaginer leur transformation.

6. *Ibid.*, p 225.

7. M. Roncayolo, *La ville et ses territoires*, p 250.

Question sociale, question urbaine

Au cours des années 1980, la destruction des grands ensembles locatifs a pris la forme métaphorique du slogan « Rendre la ZUP inutile ». Avant la destruction limitée de barres et de tours, il y a arrêt de la programmation d'équipements publics, volonté de contrôle du tissu associatif, campagne de presse reprenant l'image du ghetto, de la forteresse, du château fort, du paquebot à la dérive. Bref « une sorte de trou noir dans l'espace urbain »⁸, qu'il faut dynamiter.

Ni l'arrivée d'une nouvelle municipalité (1995), ni celle d'un nouveau gouvernement en France (1997), tous deux de gauche plurielle, n'ont permis de résorber significativement, et *a fortiori* durablement, les handicaps économiques et sociaux lourds de ces quartiers. Les banlieues se voient appliquer aujourd'hui des mesures dérogatoires : zones franches, zones d'éducation prioritaire... Qui peut rêver de s'installer dans une ZEP ? En réalité, les processus dérogatoires participent sans doute à la marginalisation de ces quartiers, « dressant des murs infranchissables entre " ceux du dedans " et " ceux du dehors " » alors que les habitants réclament la mobilité sociale et spatiale⁹. On leur propose des réponses endogènes, alors qu'ils revendiquent des solutions exogènes. C'est ici qu'apparaît la contradiction entre d'une part, l'espace du découpage du territoire collectif, et d'autre part l'espace dans lequel souhaitent vivre les citoyens.

La ville continue d'être pensée selon une dialectique centre/périphérie, dominant/dominé, alors que sa complexité impliquerait une approche polycentrique. Le langage commun témoigne de cette dialectique : on « monte » à la ZUP, on « descend » à Nîmes. Valdegour, Pissevin, sont considérés comme de lointains territoires, là-bas, quelque part, un peu à la manière d'un outre-mer colonial.

Par exemple, en évoquant l'intervention des forces de l'ordre, des pompiers, ou du corps médical, on dit souvent « ils n'y vont plus », comme s'il s'agissait de zones extra-territoriales. On a même inventé le concept de « zone de non-droit » pour des quartiers qui, cependant, bénéficient pour l'essentiel de la plupart des services publics usuels. En fait, ces quartiers font partie de la ville, leurs habitants sont membres de la cité. Mais les institutions ont la plus grande difficulté à leur reconnaître une égalité de traitement avec le reste de l'agglomération. Sans entrer dans le détail, cette situation légitime une réflexion sur la démocratie participative, sur le droit de vote des étrangers dans les élections locales, sur la création d'instances représentatives de proximité.

En conclusion, on pourrait dire que le cas de la ZUP de Nîmes est exemplaire des mutations contemporaines dans la manière de faire la ville. Jusque dans les années 1970, c'est-à-dire le moment où la crise économique émerge en Europe, la fabrication de la ville découle du développement économique et l'accompagne. Les grands ensembles sont construits pour loger la main-d'œuvre à proximité des lieux de travail : délocalisation de l'industrie sidérurgique de Dunkerque à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), grands chantiers en Languedoc-Rousillon (aéroports de Nîmes et de Montpellier, autoroutes), aménagements réalisés par la Compagnie du Bas-Rhône Languedoc... Passées les années 1970, on assiste à un véritable renversement entre urbanisme et développement économique. Le premier étant voué à stimuler l'essor du second. Désormais la ville est un lieu qui doit devenir attractif, multipliant les opportunités de formation, de culture, patrimoniales, de chalandise, de loisir.

Le lien qui unissait développement économique et développement urbain a été rompu, le travail et l'emploi n'ont plus le même rôle ni la même place. C'est toute l'identité liée à la période contemporaine qui est remise en cause. Cependant, au cours des années 1990, le

8. C. Bernié-Boissard, *Nîmes, Le choc de la modernité*, p. 307.

9. L. Gwiazdzinski, « Violences urbaines : repenser la ville ».

débat autour de la notion de ville durable et de protection des ressources naturelles met en évidence la nécessité de passer à une nouvelle étape, après la période productiviste et les années hédonistes. C'est dans ce contexte qu'est revalorisé le rôle du citoyen, car, selon les termes de Jean-Jacques Rousseau, si les maisons font la ville, les citoyens font la cité.

Résumé

Dans les années 1960, se crée à Nîmes une ZUP (Zone à urbaniser en priorité). Cette nouvelle ville naît de la rencontre entre la volonté municipale s'appuyant sur les stratégies d'urbanisme planificateur de l'État, et le concepteur Xavier Arsène-Henry, pionnier de l'urbanisme moderne.

Le réexamen des évolutions de la gestion du grand ensemble met en évidence le renversement intervenu dans la manière de faire la ville. D'accompagnatrice de l'essor économique, celle-ci se transforme en « facteur de développement », censée attirer emplois et population dans la période 1970-1980. Le grand ensemble devient alors synonyme de question sociale. Au seuil des années 1990, le débat autour de la notion de ville durable appelle cependant la nécessité de passer à une nouvelle étape, après la période productiviste et les années hédonistes.

Bibliographie

ARSENE-HENRY Xavier, *Notre ville*, Paris, Mame, 1969, 328 p.

ARSENE-HENRY Xavier, « La ville de l'an 2000 », *Études*, 1972/1 (Tome 336), p. 27-36.

ARSENE-HENRY Xavier, *Revenons, il se fait tard... Le long voyage d'un architecte*, 1919-1998, préf. Jacques Chaban-Delmas, Paris, L'Harmattan, 1999, 432 p.

ARSENE-HENRY Xavier, *J'allais oublier de vous dire... Suite au long voyage d'un architecte*, 1998-2002, Graveurs de Mémoire, Paris, L'Harmattan, 2003, 288 p.

BERNIÉ-BOISSARD Catherine, *Nîmes ; le choc de la modernité*, Paris, Paris, L'Harmattan, collection « Villes et Entreprises », 1993, 377 p.

GWIAZDZINSKI Luc, « Violences urbaines : repenser la ville », *Le Monde*, 3/01/2001.

RONCAYOLO Marcel, *La ville et ses territoires*, Paris, Folio Gallimard, 1990, 279 p.

Illustrations

Figure 1 : Maset, jardin de la fontaine, Nîmes.
<http://www.nemausensis.com/Nimes/botanique/MasetsDeNimes.html>



Figure 2 : Plan de la ville de Nîmes, guide Baedeker (1914).

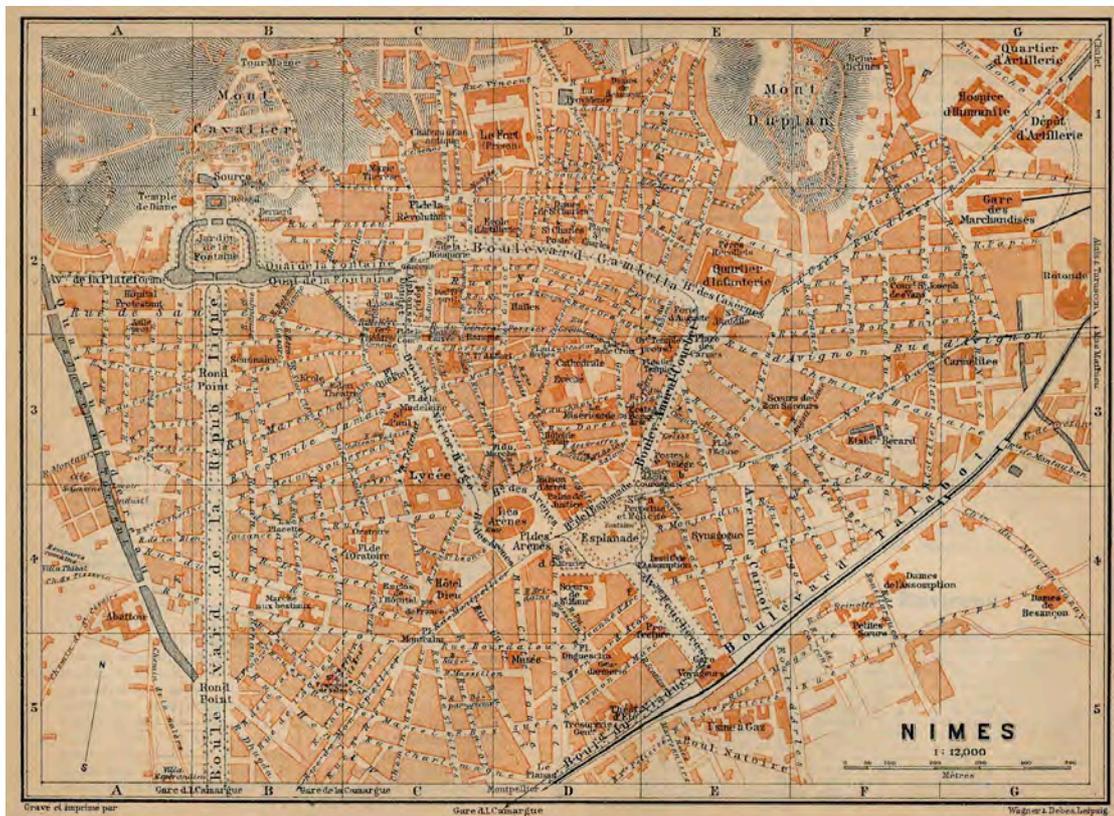


Figure 3 : ZUP de Surville, Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne), Ministère de la culture, Base Mérimée.



Figure 4 : ZUP de Nîmes, Ministère de la culture, Base Mérimée.

